



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 28 février 2024

SURPOPULATION DES SANGLIERS DANS LE MASSIF DES LOGES

Pour la saison cynégétique en cours (2023-2024) les prélèvements de sangliers sont de l'ordre de 8600 animaux (sensiblement du même niveau que les campagnes précédentes). Le niveau de dégâts est quant à lui en hausse en 2023 (500 hectares de cultures détruites). La tendance des surfaces détruites début 2024 ne semble pas marquer d'inflexion.

Une majorité de l'enveloppe allouée aux dégâts est concentrée sur quelques secteurs : Eu, Vertes Clères, Les Loges.

Plusieurs raisons, différentes d'un secteur à l'autre, conduisent à des concentrations de sangliers trop importantes : territoire peu ou pas chassé, voire non chassable, forte adaptabilité de l'espèce, comportement conservateur des chasseurs, zones refuges en particulier dans des secteurs péri-urbains.

Les représentants du monde agricole du secteur des Loges avaient alerté sur cette problématique au cours de l'été 2023. En octobre, une réunion d'information s'est tenue à l'invitation des services de l'État (Direction départementale des territoires et de la mer – DDTM) à la salle municipale de Villainville, avec l'ensemble des agriculteurs et chasseurs concernés.

Différents leviers d'actions ont été identifiés lors de cette réunion :

- mise en réseau agriculteurs et chasseurs : un groupe de communication (WhatsApp) a été créé. L'identification de parcelles agricoles subissant des dégâts a permis des réactions rapides de tous les acteurs ;

- analyse du niveau des prélèvements de la saison de cynégétique en cours. À l'échelle de l'Unité de Gestion A – Les Loges, une augmentation des prélèvements de + 11 % est constatée au 1^{er} février. Plus localement, sur le massif forestier des Loges (regroupant 7 communes), une augmentation de + 30 % est constatée. Néanmoins, cette augmentation de prélèvements n'est pas suffisante pour juguler la population de sangliers.

C'est pourquoi des actions administratives ont été menées. Les louvetiers du département sont intervenus par des tirs de nuit les 20 et 21 février 2024. Les missions menées ont permis de prélever 13 sangliers.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex